

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
du samedi 17 avril 1982, Russin, salle Communale.

Le président ouvre la séance à 15 h. et constate que l'assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts. Il salue les 73 membres présents et excuse Madame Constantin, M. et Mme. Leuba M. Chevalier, Mme. Sigg et Mme. Sottini, ainsi que la Ville de Genève, les communes de Lancy et Satigny.

Il souligne la présence de M. Zucchetti, notre ancien président.

1) P.V. de l'Assemblée Générale du 11.4.81, il est lu, aucune remarque n'étant faite, il est adopté.

2) Rapport du Président :

Au début de l'énumération de son année de travail, notre Président dit tout le soutien qu'il a obtenu par l'enthousiasme des membres pour le tourisme pédestre, l'aide qu'il a eu de son Comité lui a été également précieuse, Seul, M. Dutoit responsable de la Commission Technique et de balisage a quitté le Comité en cours d'année.

Au cours de l'exercice écoulé, le Comité s'est réuni 9 fois.

Courses :

Le programme prévoyait 32 courses, dont 7 le samedi après-midi, 2 en territoire français et 23 réparties entre Vaud, Valais et le Jura. 3 courses ont dû être annulées, en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

La moyenne des participants a été de 53 (de 31 à 77) pour les courses hors-canton.

Une statistique a été faite par M. Fiaux, fréquentation par course et par degrés de difficultés. Merci à l'auteur de ce travail.

M. A. Kies, un habitué de nos courses, il y a quelques années, est décédé; l'Assemblée est priée de se lever pour honorer sa mémoire.

Soirée annuelle :

103 personnes y ont assisté, merci encore à M. Zucchetti pour son film sur quelques courses de l'AGTP et des diapositives magnifiques encadrées d'une très bonne illustration sonore.

Un appel est fait auprès des membres présents qui auraient des dons artistiques, pour notre soirée de 1982.

Balisage et Commission Technique :

Des écritaux ont été posés dans la région des bois de Jussy. Les communes ont été invitées à nous faire part de leurs désirs en matière de balisage, à signaler de nouveaux chemins ou des itinéraires devenus impropres à la randonnée pédestre.

M. Dutoit qui a consacré de nombreuses années au balisage a émis le vœu de cesser cette activité, il est remercié par le Président qui l'excuse de son absence d'aujourd'hui, il a été malade, des vœux sont faits pour une amélioration de sa santé.

Son départ a entraîné une création d'une section de balisage où 13 membres ont accepté de travailler.

Finances :

Notre fortune se monte à Fr. 15.114.65, c'est coquet, mais des tâches nous attendent, le balisage, augmentation des frais de nos dépenses etc. Nous avons obtenu une diminution de la cotisation de l'ASTP de 800.-- fr. La Ville de Genève, par l'intermédiaire du Service des Sports a accepté d'adhérer à l'AGTP,

ici à M. Dafflon, chef de ce service.
24 communes ont versé une cotisation.
Les membres individuels sont de 378, 64 couples et 13 enfants,
ce qui fait un total de 506 membres.

Carte du Canton :

Cette carte aurait pu être rééditée, si nous avions accepté l'offre de Kummerly et Frey mais ceci était un risque financier, en plus les itinéraires n'étaient pas prêts.

L'ASTP va se lancer dans l'édition de cartes régionales, nous espérons qu'elle voudra bien examiner en priorité Genève.

Nous allons créer un fonds pour la réédition de cette carte, Fr. 1000.-- ont déjà été prévus à cet effet et un montant pareil est au budget de 1982.

1982 année du tourisme pédestre, des autocollants ont été diffusés qui ont constitué un petit apport financier.

Relations extérieures :

Les contacts avec l'ASTP ont été fructueux.

L'envoi du programme annuel et le No. 1 de la revue (Sentiers) vous est parvenu.

Autres relations :

Des contacts ont eu lieu avec les différentes associations romandes, la fédération française qui s'intéresse au cheminement du Salève, le représentant du Club alpin suisse et M. Tonella.

Remerciements :

A tous les chefs de courses et adjoints, les baliseurs, les membres du Comité, la Section genevoise du TCS pour l'apport de son Secrétariat et de notre domicile ; d'autant plus que l'appui de tous est nécessaire, puisque comme le sien, le travail de tous est et doit rester bénévole.

En terminant son rapport, notre Président remercie pour la confiance qui lui est accordée.

3) Rapport de la trésorière :

Madame Laplanche, donne lecture du bilan et du détail des dépenses et recettes. Le bénéfice de cet exercice se monte à fr. 498.30.

4) Rapport des vérificateurs des comptes :

M. Dafflon donne lecture de son rapport établi avec M. Jourdan. Ils remercient notre trésorière pour la parfaite gestion de ce travail.

5) Discussion et vote sur ces 3 rapports :

Par un levé de mains, l'Assemblée a adopté ces 3 rapports.

6) Election :

Le Comité ayant été élu pour 3 ans accepte de continuer son travail, seule Mme. Croptier est à la fin de son mandat, elle accepte une réélection si personne ne veut prendre ou serait intéressée par ce poste. Pas de proposition, des applaudissements règlent cette réélection.

7) Election des vérificateurs des comptes :

Titulaires : M. Dafflon et Mme. Blaser.
Suppléants : Mmes Balmas et Me. Brandenberger.

8) Cotisation 1983 :

Tout augmentant, nous nous voyions dans l'obligation de porter le montant de la cotisation à Fr. 15.-- par an.

Un levé de mains accepte cette demande.

Une des personnes présentes demande si tous les membres paient leur cotisation. Des rappels doivent hélas être envoyés.

Propositions individuelles :

Melle. Miazza a la parole, elle rappelle que si un arrêt est fait au début de la course, celui-ci est prévu pour les membres habitant loin de la gare et qui aient commencer la course par une boisson chaude.

Elle demande aux chefs de courses de bien vouloir regrouper, 50 minutes de marche, 10 minutes d'arrêt.

Elle signale également que les wagons qui nous sont réservés sont non-fumeurs.

10) Divers :

Notre Président rappelle que les personnes non inscrites sur le billet collectif ou non-membre de notre Société doivent payer fr.3.--, cette somme pourra être augmentée à fr.5.--
L'Assemblée se déclare d'accord.

La course qui suivra, sera conduite par MM. Walther et Byrde.

M. Gattlen excuse le Comité qui se doit de remettre les chaises de la salle en place.

La séance est levée à 16 heures.

Le Président :
L. Gattlen

La Secrétaire :
G. Croptier